« Parvenir à des régulations

Les crises écologiques planétaires et les conséquences sociales de la globalisation appellent des régulations qui dépassent le cadre des Etats-nations.

Eric Bouvet - Réa

NETTOYAGE DES BANANES EN MARTINIQUE. *En donnant raison à la banane-dollar en avril puis en septembre 1997, l'OMC a condamné l'énorme progrès social qu'a représenté, pour les Antilles et les pays africains exportateurs, la stabilisation du prix de ce fruit.*

ENTRETIEN AVEC ALAIN LIPIETZ*

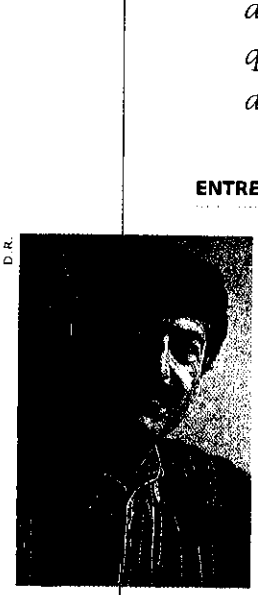

D.R.

Alternatives Economique : Les termes de mondialisation et de globalisation sont-ils pour vous équivalents ?

Alain Lipietz : Même si c'est du franglais, je préfère parler de globalisation. La globalisation est un phénomène récent, à ne pas confondre avec la circulation des marchandises et des capitaux au-delà des frontières, aussi vieille que le capitalisme lui-même. International au départ, le capitalisme s'est ensuite développé selon un long processus de construction des marchés nationaux. C'est ainsi que dans les années 50, le degré d'internationalisation de l'économie mondiale est inférieur à celui des années 30. Mais la grande différence entre la situation actuelle et celle des années 30, c'est qu'il existait à l'époque une division intersectorielle du travail. En gros, le Nord produisait des biens manufacturés et le Sud des matières premières. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Tout est produit partout ou presque. Des compromis sociaux sur la manière de produire un bien industriel sont désormais concurrencés en d'autres points du globe par des gens produisant le même bien selon un autre rapport social.

Ce qu'on dit de la globalisation est bien éloigné de ce constat.

On construit sur cette réalité toute une rhétorique. D'abord, la seule façon de gagner dans les secteurs où nous sommes vraiment en situation de concurrence internationale serait de battre les autres à coups de baisse des salaires et de flexibilisation. Deuxième énoncé : ce principe serait valable également pour les activités qui n'ont rien à voir avec le commerce international. Or, environ 30 % seulement de la production marchande sont en réalité exposés à la concurrence internationale. En France, des trois branches qui recourent le plus au travail clandestin, le bâtiment, la restauration et la confection, seule la dernière est concernée. Vous n'allez pas dîner au Maroc parce que les restaurants y sont moins chers. Et les « régions qui gagnent » sont celles où les compromis sociaux sont les plus favorables aux travailleurs, comme au Japon et en Allemagne.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui...

Au contraire. Ces avantages sont maintenus. Mieux, l'Allemagne réunifiée est parvenue ces dernières années à multiplier par quatre ou cinq le niveau de vie des ouvriers à l'Est tout en préservant grosso modo le pouvoir d'achat des Allemands de l'Ouest et en diminuant la durée du travail. La pente spontanée d'un capitaliste est celle de la facilité, autrement dit la flexibilisation. S'il se heurte à un obstacle syndical, il sera contraint de prendre la voie difficile, c'est-à-dire la qualification et l'amélioration de la productivité.

La globalisation servirait ainsi de prétexte pour affaiblir la protection des salariés ou celle de l'environnement au nom de la compétitivité. Face à cette évolution et à ses coûts, quelles régulations inventer et à quel niveau ?

La solution consistant à se barricader derrière les compromis sociodémocrates d'après-guerre, qui ne pouvaient être opératoires que dans un contexte d'autocentrage relatif, n'est plus guère défendue que par quelques nostalgiques crispés sur une vision figée de l'Etat. Défendue par le Parti communiste français ou les travaillistes anglais dans les années 80, cette ligne politique – comme la ligne Maginot en 1940 – n'a pas tenu le coup. Les « résistants » au système libéral en ont pris acte et se battent sur d'autres fronts.

Une première stratégie consiste à

internationales »

rechercher le meilleur compromis social là où il est possible de le négocier, c'est-à-dire au niveau local. C'est le jeu du Parti communiste en Emilie-Romagne ou de la démocratie chrétienne du Bade-Wurtemberg : les hauts salaires, l'amélioration du cadre de vie, la qualification de la main-d'œuvre sont la contrepartie de la compétitivité des entreprises. Il s'agit d'une recherche de la compétitivité par le haut. Mais ailleurs, comme en Espagne, ce qu'on appelle la « qualité territoriale » consiste à tirer les avantages compétitifs vers le bas en acceptant le travail des enfants et le travail gratuit des femmes.

L'autre voie – qui ne s'oppose pas à la première – vise l'instauration de régulations environnementales et sociales au niveau mondial. Il s'agit de refaire à l'échelle de la planète le chemin que nous avons parcouru en un siècle et demi au niveau national.

C'est-à-dire ?

Regardons l'histoire de l'écologie. Elle commence au début du XIX[e] siècle avec la mobilisation du mouvement hygiéniste, alliance des premiers syndicalistes et de médecins philanthropes, principalement contre le travail des enfants et les taudis. Un siècle et demi de luttes dans les démocraties occidentales auront permis, en faisant progresser les législations nationales, de maîtriser l'essentiel des problèmes d'environnement et de santé locaux, c'est-à-dire ceux dont la cause et l'effet se produisent sur le même territoire. Or, aujourd'hui, ces pays affrontent des crises d'un genre nouveau. D'abord, la dégradation de la qualité de la vie, liée cette fois à l'excès de richesse : sur ce point, les analyses des syndicalistes et des écologistes divergent. Il y a ensuite, les crises écologiques globales, comme le réchauffement planétaire, dont les causes ne sont pas directement liées au territoire sur lequel elles se produisent et qui appellent des régulations dépassant le cadre national.

Certes, nous n'arriverons pas de sitôt à de la régulation globale. En revanche, nous avons de fortes chances de parvenir à des régulations communes à l'échelle continentale, sur le modèle de l'Union européenne. A l'échelon supérieur, nous pouvons imaginer non pas un Smic commun à tous les travailleurs de la planète, mais un minimum de règles du jeu absolues, comme le respect du droit syndical ou l'interdiction du travail des enfants.

Ces perspectives supposent des abandons de souveraineté de la part des Etats. Ces derniers n'y consentent cependant que lorsqu'ils y sont contraints, ce qui n'est pas le cas en matière sociale et environnementale.

C'est ici qu'intervient le rôle des ONG. De la même manière que les luttes européennes de jadis ont conduit aux législations nationales sur l'emploi des enfants ou sur les conditions de travail, les ONG bataillent pour parvenir à des législations mondiales. On disait naguère *« penser globalement, agir localement »*. Aujourd'hui, et sans doute grâce à leur participation aux conférences internationales, les ONG commencent à agir globalement. Elles ont pris conscience de la nécessité de parvenir à des régulations globales et s'interrogent sur la manière de les faire accepter à l'échelle locale ou nationale. C'est un grand pas en avant.

Mais les ONG sont loin de former un ensemble cohérent.

On rencontre effectivement des ONG du Sud qui épousent le discours des élites de leur pays, opposées à toute régulation globale, parce que leur niveau de vie est fondé sur l'exploitation des populations, et qui habillent leur discours libéral d'une rhétorique anti-impérialiste. Quand les bananes antillaises et africaines sont entrées dans la convention de Lomé, en bénéficiant de prix garantis et de la protection européenne, des ONG progressistes du Honduras, du Guatemala et du Salvador ont crié au scandale sur le thème : *« La pauvreté et l'absence de droits sociaux sont notre avantage compétitif, vous n'avez pas le droit de le remettre en cause. »* En somme, une guerre menée par des pauvres contre d'autres pauvres au nom de l'anti-impérialisme. Ce discours faisait le jeu des transnationales américaines, propriétaires des plantations d'Amérique centrale, et l'OMC a finalement condamné cet énorme progrès social qu'a représenté, pour les Antilles et les pays africains exportateurs, la stabilisation du prix des bananes.

Une autre difficulté est la tendance naturelle des ONG à devenir partie prenante des appareils d'Etat. On retrouve la critique que Gramsci formulait à l'égard des syndicats. De plein gré ou par nécessité, les ONG qui luttaient pour que l'Etat joue son rôle interviennent de plus en plus pour combler les carences de ce dernier. Elles soignent, éduquent, alphabétisent. Dans un contexte de désengagement des Etats, ces derniers n'offrent pas de contrepartie et on entérine le fait que le travail social est à la charge des communautés par le biais de leurs organisations. Si, avec le développement de l'action sociale des ONG, le peuple a gagné un ersatz d'appareil d'Etat dont il était privé, il risque de perdre un outil de lutte.

Propos recueillis par Sophie Bessis et Antoine de Ravignan

* Economiste, chercheur au CNRS et porte-parole national des Verts (France).